



Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Volume 40 numéro 42
07 novembre 2025



À LIRE PAGES 10 ET 11

Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4



POLITIQUE

Droits francophones en débat

À LIRE PAGE 3

(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)

BUDGET

(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)



Quel financement fédéral prévu pour les TNO ?

À LIRE PAGE 5



ÉLECTIONS

Yukon et Nunavut :
LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

À LIRE PAGE 11

(PHOTO NELLY GUIDICI)



L'Aquilon

PRIX D'EXCELLENCE
DE LA PRESSE FRANCOPHONE

www.mediastenois.ca
contact@mediastenois.ca
5016 48^e Rue, C.P. 456,
Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Cristiano Pereira	Annonces publicitaires et publiportages : marketing@mediastenois.ca Représentation territoriale GTNO : North Creative advertising@northagency.ca
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	
Maquette :	Patrick Bazinet	Activités culturelles :	Élodie Roy	

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégé tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

🔊 ÉCOUTEZ L'ÉDITO

Bataille universelle

Durant la dernière semaine de la session d'automne de l'Assemblée législative, un combat a été rappelé. Celui de familles francophones, à Fort Smith, qui se battent depuis des mois pour obtenir gain de cause. Un gain de cause tout à fait légitime puisqu'il est inscrit noir sur blanc dans notre Charte des droits et libertés. Il est une obligation constitutionnelle. En 2025, voici donc des parents bataillant au nom de leurs enfants pour que ces derniers puissent recevoir une éducation en français. Autrement dit, ils sont contraints de réclamer ce qui devrait leur être acquis. Ils n'ont qu'un tort, croire que la constitution s'applique à toutes et tous les habitant.e.s de ce territoire. Croire que la francophonie devrait continuer d'être assurée et non restreinte à des compromis d'immersion insuffisants.

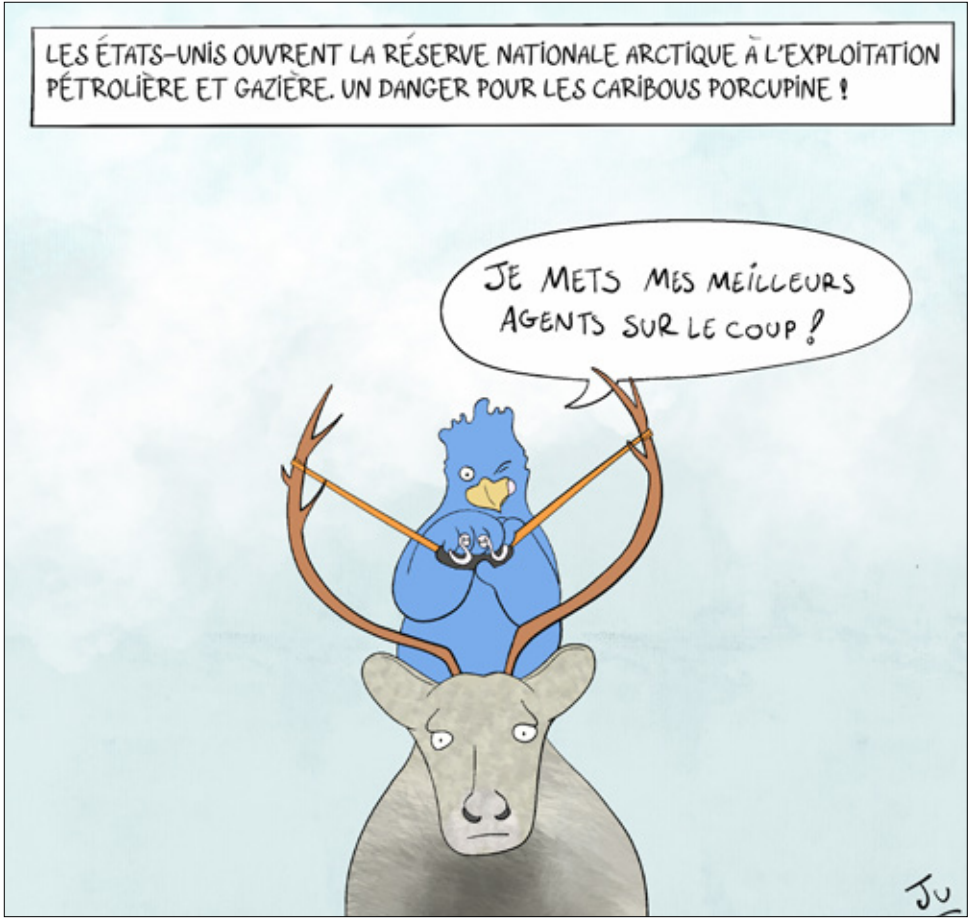
Pourquoi le gouvernement ne réagit pas davantage ? Ces familles devront-elles déménager, quitter leur ville pour espérer trouver de nouveau des ressources éducatives francophones ? Peut-être faudrait-il

changer de modèle, s'inspirer de nos voisins du Yukon chez qui la gestion scolaire francophone est confiée aux communautés, comme l'a notamment suggéré cette semaine le député de Range Lake, Kieron Testart.

Une menace de mauvais augure plane sur la volon-

té que l'on croyait pourtant tenace du vivre ensemble. Car, si ces francophones se voient obliger de partir de chez eux, la préservation d'un héritage linguistique se ferait donc en dépit de la préservation de l'équité territoriale. La richesse des Territoires du Nord-Ouest réside singu-

lièrement dans le croisement des cultures ancestrales, l'immigration, le multilinguisme tenace. Nous devons toutes et tous préserver cette force, dirigeant.e.s politiques en première ligne, car la question est urgente, et va bien au-delà du seul cas de Fort Smith.



LE PACTE DE L'EAU

🔊 ÉCOUTEZ TOUS LES ÉPISODES



L'Agenda d'Élodie

🔊 ÉCOUTEZ L'AGENDA

Théâtre au NACC

📅 6 NOVEMBRE

Le NACC présente le 6 novembre à 19 h la comédie délirante *Pantalone runs for mayor*. Cette *comedia dell'arte* mélange improvisation, satire et participation du public dans une intrigue pleine de rebondissements politiques. Quand le rusé Pantalone décide de briguer le poste de maire, s'ensuivent manigances, trahisons et quiproquos amoureux. Le public joue un rôle dans le déroulement de l'histoire, rendant chaque représentation unique. Réservation recommandée, spectacle destiné aux 14 ans et plus.

Wax and Wine

📅 13 NOVEMBRE

Le club de ski de Yellowknife invite ses membres et le public à l'activité annuelle Wax and Wine le 13 novembre. Cet événement social permet **aux amateurs de pistes enneigées de faire farter leurs skis**, tout en profitant d'un moment convivial. Les participants pourront socialiser autour d'un verre et de petites collations offertes. Le service de cirage coûte 30 \$ par paire. Une belle occasion de préparer la saison hivernale, de rencontrer d'autres passionnés et de soutenir les jeunes skieurs locaux. L'événement se tiendra de 19 h à 22 h à la cabane du club.

Les Hay Babies à Yellowknife

📅 24 NOVEMBRE

Le trio acadien Les Hay Babies débarque le 24 novembre dans le cadre de la tournée Coup de cœur francophone. Formé de **Julie Aubé**, **Katrine Noël** et **Vivianne Roy**, le groupe fait vibrer depuis plus de dix ans la scène musicale. Son nouvel album, *Tintamarre*, célèbre la joie de vivre et la fierté acadienne, en s'inspirant du roots rock louisianais. Une soirée festive remplie d'humour, d'amitié et de musique entraînante en perspective, à déguster au Black Knight pub. Ouverture des portes à 18 h, spectacle à 19 h 30. Billets à 25 \$ pour les membres de l'Afcy et 35 \$ pour les non-membres.

Collaborateurs de cette semaine
Oscar Aguirre, Juliana Orthlieb



« Les Franco-Ténois ont un droit constitutionnel à une éducation en français, langue première, dans leur communauté d'origine », a déclaré Kieron Testart à l'Assemblée législative. (Photo Cristiano Pereira)

Kieron Testart défend les droits scolaires des francophones

À l'Assemblée législative, le député de Range Lake a soulevé le cas de Fort Smith et s'est interrogé sur la volonté du gouvernement d'appliquer concrètement les droits linguistiques.

Cristiano Pereira – IJL – L'Aquilon

La question de l'éducation en français est revenue au cœur des débats à l'Assemblée législative : le 31 octobre, le député de Range Lake, Kieron Testart, a pris la parole pour dénoncer [les obstacles rencontrés par les familles francophones de Fort Smith](#). Il a notamment rappelé les obligations constitutionnelles du gouvernement territorial en matière de droits linguistiques.

Dans [une déclaration empreinte de fermeté](#), le député a rappelé que « le Nord est le foyer d'une forte présence francophone » et que cette communauté « fait partie intégrante de la mosaïque multilingue du territoire depuis les premiers jours de la traite des fourrures ». Il a salué les efforts des familles qui, malgré des services limités dans les petites collectivités, « continuent de transmettre leur langue, leur culture et leur fierté ».

Fort Smith au cœur du débat

Le député a ensuite ciblé le cas de Fort Smith, où des parents francophones ont intenté une action judiciaire contre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour obtenir une éducation en français langue première, en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. « Le ministre de l'Éducation conteste le nombre de titulaires de droits dans la collectivité et suggère qu'ils se contentent de cours d'immersion française à la place », a-t-il dénoncé.

S'exprimant ensuite en français, il a ajouté : « Les Franco-Ténois ont un droit constitutionnel à une éducation en français, langue première, dans leur communauté d'origine. Il est inacceptable que des familles soient contraintes de quitter Fort Smith simplement pour que leurs enfants puissent recevoir une éducation dans leur langue maternelle. » Félicitant les parents pour leur « dévouement et leur persévérance », M. Testart s'est dit

convaincu qu'ils « réussiront, puisque ces droits sont inscrits dans notre Constitution ».

Revenant à l'anglais, le député a estimé que forcer les familles à aller devant les tribunaux « place sur elles un fardeau injuste et risque d'avoir un effet dissuasif sur l'exercice des droits garantis par la Charte ».

Selon lui, le gouvernement « semble plus disposé à risquer des batailles juridiques couteuses qu'il perd systématiquement plutôt qu'à travailler de manière collaborative avec les communautés dès le départ ». Le député a terminé son intervention sur une interrogation directe : « Quand mettra-t-il fin à ces litiges couteux et garantira-t-il enfin la reconnaissance simple et directe des droits et de la dignité de nos minorités linguistiques ? »

Un modèle plus ouvert réclamé

Quelques minutes plus tard, M. Testart est revenu sur le sujet pendant la période de questions orales, interpellant directement la ministre de l'Éducation, Caitlin Cleveland. Il a comparé la situation des Territoires du Nord-Ouest à celle du Yukon, où le gouvernement accorde davantage d'autonomie à la commission scolaire francophone. « Le gouvernement du Yukon donne beaucoup plus de flexibilité à la commission scolaire pour prendre ses propres décisions, tandis que notre gouvernement impose un modèle très restrictif de contrôle des admissions et d'autres aspects de l'éducation en français langue première », a-t-il affirmé. Le député a ensuite demandé à la ministre si elle s'engagerait à adopter un modèle semblable à celui du Yukon, « où les communautés francophones gèrent elles-mêmes leur éducation ».

La ministre Cleveland a indiqué qu'elle travaillait « sur des modifications réglementaires en collaboration avec la CSFTNO (Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest) ». Elle a précisé que ces

changements visaient à « retirer la désignation limitant les écoles de langue française aux seules communautés de Yellowknife et Hay River ».

Le député a poursuivi en demandant quelles garanties existaient pour s'assurer que les droits des francophones seraient respectés lorsqu'ils revendiquent leurs droits constitutionnels à l'éducation. « Lorsqu'un droit est affirmé, il doit être respecté », a-t-il insisté.

La ministre a répondu : « Nous avons des processus en place, nous travaillons étroitement avec le ministère de la Justice pour recueillir les informations disponibles et collaborer avec les communautés de langue française. »

Insatisfait, M. Testart a répliqué : « Et pourtant, ils continuent de se faire poursuivre. Alors clairement, quelque chose ne fonctionne pas. » Il a demandé si la ministre s'engagerait à « évaluer l'ensemble du système » et à revoir le seuil d'admission de 85 % de capacité, en le convertissant – comme au Yukon – en seuil pour les non-titulaires de droits, afin de permettre aux écoles de croître et de « faire en sorte que les francophones aient leurs droits respectés dans les Territoires du Nord-Ouest ».

M^{me} Cleveland a conclu en réaffirmant l'engagement de son ministère à « respecter les droits prévus à l'article 23 de la Charte », tout en soulignant la nécessité d'un équilibre : « Nous devons aussi répondre aux besoins de tous les enfants, dans toutes les écoles du territoire. Mon rôle consiste à maintenir cet équilibre et à assurer l'investissement dans les infrastructures existantes. »

Cet échange a remis sur la table un enjeu bien plus large que celui de Fort Smith : la manière dont le gouvernement territorial applique concrètement les droits linguistiques garantis par la Constitution. Derrière les questions techniques de seuils ou de règlements, c'est la reconnaissance du fait francophone dans le Nord qui demeure en jeu, entre volonté d'équité territoriale et devoir de respecter les droits des minorités.

Trois sujets qui ont dominé la semaine à l'Assemblée législative

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a consacré la semaine à trois thèmes majeurs : le logement, la réconciliation et la formation communautaire. Au fil des débats, les députés et les ministres ont cherché à concilier besoins sociaux, responsabilités gouvernementales et perspectives d'emploi pour les résidents du Nord.



Vue d'ensemble de l'Assemblée législative, où les élus ont discuté des priorités sociales et économiques du territoire. (Photo Cristiano Pereira)

FAITES PARTIE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aidez les entrepreneurs du Nord à prospérer

Prospérité TNO est à la recherche de nouveaux membres des Territoires du Nord-Ouest pour se joindre à son conseil d'administration.

Si vous avez une expérience dans le domaine des affaires et souhaitez contribuer à l'élaboration de programmes destinés à soutenir les entrepreneurs du Nord, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Admissibilité :

- Résider aux TNO
- Être propriétaire d'entreprise, avoir de l'expérience en gestion ou une expérience pertinente à l'économie ténioise
- Ne pas actuellement être employé dans la fonction publique

Date limite pour déposer votre candidature :
30 novembre 2025

Rendez-vous sur
prosperitetno.ca/gouvernance
ou envoyez un courriel à
prospertnwtinfo@gov.nt.ca



PROSPÉRITÉ TNO
Financement et développement des entreprises

Cristiano Pereira – IJL – L'Aquilon

La session d'automne à l'Assemblée législative des TNO se poursuit et, cette semaine, trois sujets ont plus particulièrement occupé nos politiques. Logement, réconciliation, autonomisation des communautés... voici un résumé pour être sûr de ne rien rater.

1. Logement et reddition de comptes

Le 29 octobre, la ministre du Logement Lucy Kuptana a présenté le rapport de performance du vérificateur général sur Habitation TNO, qui révèle des lacunes persistantes dans le suivi et la gestion des programmes. « Habitation TNO accepte toutes les recommandations énoncées dans le rapport. Ce n'est pas un audit de plus, c'est un appel à l'action », a-t-elle déclaré. La ministre a indiqué que 31 des 42 mesures de la stratégie de renouvellement du logement avaient déjà été mises en œuvre, tout en reconnaissant qu'« il reste encore beaucoup de travail à faire ». Plus tard dans la semaine, le Comité permanent du développement social a repris le dossier dans le cadre du projet *Le logement comme droit humain*. Plusieurs motions visant à élargir l'accès et à revoir les politiques financières et immobilières ont été adoptées.

2. Monument des pensionnats autochtones

Le même jour, le premier ministre R.J. Simpson a livré une mise à jour empreint d'émotion sur le projet de monument des pensionnats autochtones, en réponse à l'Appel à l'action 82 de la Commission de vérité et réconciliation. « Le GTNO s'est engagé à travailler aux côtés des collectivités dénuées, métisses et inuites afin d'établir un monument permanent ici, dans notre

capitale », a-t-il déclaré. Le monument, dirigé par le groupe de survivants *We Always Remember Circle* sera érigé à Yellowknife d'ici 2027.

« Ce qui rend ce projet particulier, c'est qu'il est mené par des survivants des pensionnats, le GTNO jouant seulement un rôle de soutien », a-t-il ajouté. Les membres du Cercle WAR, dont l'ancien premier ministre Stephen Kakfwi et la commissaire Marie Wilson, étaient présents à la tribune pour l'occasion, dans un moment solennel à l'Assemblée.

3. Formation communautaire avec le Conseil de l'alphabétisation

La semaine s'est conclue sur une annonce tournée vers l'autonomie des communautés. Le 31 octobre, la ministre de l'Éducation Caitlin Cleveland a dévoilé une entente entre le GTNO et le Conseil d'alphabétisation des TNO afin d'offrir une formation à la préparation à l'emploi dans dix collectivités. « Cette nouvelle initiative consiste à rejoindre les gens là où ils sont – à la maison, dans leurs communautés – et à leur donner les outils nécessaires pour réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui », a-t-elle affirmé.

Le programme, d'une durée de 18 mois, commencera cet automne à Hay River, Fort Smith, Fort Resolution et Fort Providence. Il combine cinq semaines d'enseignement en classe et deux semaines de stages ou de projets communautaires, avec des appuis comme la garde d'enfants, la santé mentale et des subventions salariales pour les employeurs. Qualifiant le modèle d'« éprouvé », M^{me} Cleveland a souligné que 71 % des participants précédents avaient trouvé un emploi ou poursuivi des études, précisant que cette entente « va au-delà de la formation : elle vise l'autonomisation ».

Ottawa présente son budget : prudence et espoir au GNTO

Le premier ministre R.J. Simpson et la ministre Caroline Wawzonek saluent certaines avancées, tout en gardant un œil critique sur les défis à venir.

Cristiano Pereira – IJL – L'Aquilon

À la suite du dépôt du budget fédéral le 4 novembre, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, R.J. Simpson, et la ministre des Finances et de l'Infrastructure stratégique, Caroline Wawzonek, ont réagi avec un mélange d'optimisme et de prudence. Lors d'une conférence de presse tenue quelques heures après l'annonce, ils ont souligné plusieurs mesures jugées positives pour le Nord, tout en notant certaines absences.

« Je sens que le gouvernement fédéral a été à l'écoute. Nous avons encore beaucoup à apprendre, mais il y a beaucoup de choses qui vont nous aider », a déclaré le premier ministre. Parmi les éléments salués : des fonds pour la sécurité publique, notamment pour les avions de lutte contre les incendies et l'élargissement du crédit d'impôt pour les minéraux critiques, qui inclut désormais des ressources présentes dans le territoire.

Des avancées, mais des attentes

Cependant, M. Simpson admet qu'« on aimerait toujours en avoir plus dans chaque budget et des projets plus précis ». Il regrette particulièrement l'absence d'une ligne budgétaire dédiée à la route de la vallée du Mackenzie, l'un des grands projets d'infrastructure du gouvernement territorial. « On ne reçoit jamais tout ce qu'on veut, mais on voit des éléments qui représentent des débuts de réponses », a-t-il ajouté.

De son côté, Caroline Wawzonek s'est dite encouragée, tout en rappelant qu'il faudra analyser les détails avant de tirer des conclusions. Elle a évoqué la souplesse de certains fonds liés au logement et aux infrastructures communautaires. « Nous avons demandé plus de flexibilité dans la façon dont l'argent peut être utilisé pour appuyer le logement, l'eau, les égouts, l'éducation, la santé. Ce sera intéressant de voir ce que veut dire "cofinancement" pour le territoire, car nous ne faisons généralement pas cela », a-t-elle expliqué.

Parmi les autres mesures perçues positivement, le premier ministre a noté la volonté d'Ottawa d'entreprendre une évaluation complète des besoins en soins de santé et en infrastructures sanitaires dans le Nord, afin d'améliorer l'accès aux services et de réduire les coûts élevés des déplacements médicaux. « Ils ont finalement reconnu que le transport



R.J. Simpson et Caroline Wawzonek ont salué plusieurs mesures du budget fédéral tout en soulignant certaines zones d'incertitude, notamment sur les projets d'infrastructure et le financement des programmes sociaux. (Photo Cristiano Pereira)

médical coûte cher et qu'il est moins onéreux d'amener les services plus près des communautés », a-t-il souligné.

Des signaux d'ouverture

La ministre Caroline Wawzonek a également noté la mention faite à Nutrition Nord Canada, dont une révision est attendue prochainement. « Pour que le programme obtienne une mention spéciale et qu'on reconnaisse la nécessité de travailler avec les dirigeants inuits et autochtones du Nord, cela signifie qu'ils savent que des changements s'imposent », a-t-elle indiqué.

En revanche, peu de nouveautés apparaissent pour les programmes sociaux. « Je n'ai pas vu beaucoup d'argent

neuf dans ce domaine, mais, au moins, il n'y a pas eu de coupes majeures », a commenté R.J. Simpson.

Enfin, les deux dirigeants ont réagi à l'annonce d'un fonds d'infrastructure de l'Arctique d'un milliard de dollars sur quatre ans. « Ce n'est pas énorme, mais c'est la première fois que l'Arctique obtient son propre fonds dédié. C'est positif », a estimé Caroline Wawzonek, ajoutant que ce financement, conjugué à la création du Bureau des grands projets, pourrait accélérer le développement du corridor économique et de sécurité de l'Arctique et de la route de la vallée du Mackenzie.

« Le fait que ces projets soient mentionnés montre qu'ils écoutent », a conclu le premier ministre, espérant voir apparaître bientôt une ligne budgétaire chiffrée pour le projet Mackenzie.

150 ANS

DE LA

COUR SUPRÊME

DU CANADA

Au fil du temps, la Cour suprême du Canada est intervenue dans une série d'enjeux sociaux. Elle a déterminé que les magasins peuvent ouvrir le dimanche, a décriminalisé l'avortement, a établi que les francophones ont le droit de gérer leurs propres écoles, et a statué que les personnes de même sexe ont le droit de se marier.

réseau presse

ARC du Canada

La Cour suprême façonne l'histoire

La Charte, un outil puissant

L'enchâssement de la Charte canadienne des droits et libertés dans la Constitution du Canada, en 1982, marque un moment charnière pour la Cour suprême, qui doit donner aux principes généraux de ce texte une cohérence structurelle et pratique.



Devenue un outil judiciaire puissant, la Charte sera évoquée dans un millier de recours durant les deux premières années de son existence.

Décisions déterminantes

Souvent, la Cour suprême ne s'attardera pas directement aux conclusions d'un procès, mais à un principe qui les sous-tend. Ainsi, la portée des décisions du plus haut tribunal est plus large et fait jurisprudence.

Par exemple, la Cour suprême...

- Offre un cadre pour le rapatriement de la Constitution canadienne
Renvoi : Résolution pour modifier la Constitution (1981)
- Décriminalise l'avortement
R. c. Morgentaler (1988)
- Assure le droit à l'équité de tous les groupes, personnes homosexuelles incluses
Vriend c. Alberta (1998)
- Affirme le droit d'une personne accusée d'être jugée dans la langue de son choix
R. c. Beaulac (1999)
- Ordonne au fédéral de créer un régime d'aide médicale à mourir
Carter c. Canada (Procureur général) (2015)
- Propose un modèle pour déterminer si la présomption d'innocence a préséance
R. c. Oakes (1986)
- Affirme les droits ancestraux des peuples autochtones
R. c. Sparrow (1990)
- Incite à tenir compte des circonstances systémiques pour établir une peine
R. c. Gladue (1999)
- Accorde aux conjoints de même sexe le droit de se marier
Renvoi relatif au mariage entre personnes du même sexe (2004)
- Fixe des délais raisonnables pour la tenue d'un procès
R. c. Jordan (2016)

Quelle route mène à la Cour suprême?

Lorsque la Cour suprême accepte d'étudier une demande, au moins 5 juges (souvent 7 ou 9) renvoient les témoignages, preuves et conclusions des tribunaux inférieurs. Les partis plaident très brièvement. Le jugement est rendu oralement sur-le-champ ou par écrit, quelques mois plus tard.

La Cour suprême produit deux types de jugements. Un arrêt porte sur les appels en droit public, privé ou criminel. Un renvoi est la réponse à une question légale ou constitutionnelle posée par le Parlement, le Sénat ou une assemblée législative.



Produit grâce au soutien financier du gouvernement du Canada

Canada



Félicitations aux apprentis qui ont obtenu leur cert cette année et aux lauréats des Prix d'excellence.

Félicitations à tous les apprentis des TNO qui ont achevé leur formation et ont obtenu le titre de compagnon certifié.

Chaque année, nous reconnaissons le mérite des apprentis qui obtiennent une note de plus de 80 % à leur formation technique et lors de leurs examens, et qui voient donc leur nom inscrit au tableau d'honneur, ainsi que des apprentis qui ont obtenu la meilleure moyenne dans chaque métier et à chaque niveau, obtenant ainsi un Prix d'excellence. Ces réalisations témoignent du talent exceptionnel qui émerge ici même dans le Nord et du rôle crucial joué par les employeurs et les entreprises pour bâtir une main-d'œuvre solide.

Partout au Canada, nous célébrons la Semaine des métiers spécialisés et des technologies du 2 au 8 novembre. C'est l'occasion de souligner le rôle essentiel des métiers et de la technologie dans nos collectivités et de mettre en relief le savoir-faire, l'innovation et les occasions de carrières qui continuent de croître aux Territoires du Nord-Ouest.

À chaque apprenti : **votre succès renforce le Nord.**
À chaque employeur et entreprise : **votre soutien définit l'avenir.**

Lauréats des Prix d'excellence

2024-2025

Mitchell Pandev	Technicien en collision et en carrosserie automobile	Niveau 2
James August Pook	Technicien en collision et en carrosserie automobile	Niveau 4
Trent Broome	Technicien d'entretien automobile	Niveau 2
Shelby Lafond	Technicien d'entretien automobile	Niveau 3
Maximilian Geoffrey Brauer	Technicien d'entretien automobile	Niveau 4
Nico Hoekstra	Charpentier	Niveau 1
Minjae Ko	Charpentier	Niveau 2
Riley Fryer	Charpentier	Niveau 3
Robin Panela	Électricien en construction	Niveau 1
Nicolas Jones	Électricien industriel	Niveau 2
Cory McArthur	Électricien en construction	Niveau 3
James Sheehan	Électricien en construction	Niveau 4
Justin Wiseman	Monteur d'installations au gaz de classe A	Niveau 1
Mitchell Elliott	Technicien d'équipement lourd	Niveau 1
Michael Sjostrom	Technicien d'équipement lourd	Niveau 2

Preston Dolittle	Technicien d'équipement lourd	Niveau 3
Bret Moore	Technicien d'équipement lourd	Niveau 4
Joshua Shymkiw	Mécanicien-monteur industriel	Niveau 1
Christopher Pruden	Technicien en systèmes de chauffage au mazout	Niveau 3
Curtis Prime	Technicien au service des pièces – pièces	Niveau 1
Terrence Leopoldo	Technicien au service des pièces – pièces	Niveau 3
Gavin Dwyer	Plombier	Niveau 1
Gavin Dwyer	Plombier	Niveau 2
Jeremy Stannard	Technicien de lignes électriques	Niveau 3
Eric Lemay	Mécanicien de réfrigération et de climatisation	Niveau 2
Kale Beck	Soudeur	Niveau 1
Colton Berdahl	Soudeur	Niveau 2
Sasha Olekshy	Soudeur	Niveau 3

ification

Compagnons certifiés 2024-2025

Bethany Bayha	Technicien d'équipement lourd
Jacob Bestard	Cuisinier
Frank Betsina	Électricien en construction
James Blake	Préposé à l'entretien des bâtiments
Maximilian Geoffrey Brauer	Technicien d'entretien automobile
Dwayne Buhler	Technicien d'équipement lourd – mécanicien d'équipement lourd non routier
Robbie Caldwell	Technicien en systèmes de chauffage au mazout
Daymon Cormier	Technicien d'entretien automobile
James Dumas	Technicien d'équipement lourd
Conor Egan	Technicien en systèmes de chauffage au mazout
Wilson Elliot	Charpentier
Brad Olson	Technicien d'équipement lourd
Kelsey Frauts	Technicien d'équipement lourd
Jonathan Gagne	Technicien d'entretien automobile
Thomas Gordon	Électricien en construction
Jacob Harder	Électricien en construction
Scott Hendrickson	Plombier
Scott Hendrickson	Monteur d'installations au gaz de classe B
Phillip Modeste	Technicien d'équipement lourd
Bret Moore	Technicien d'équipement lourd
Sasha Olekshy	Soudeur
Gerald Pascal	Technicien en systèmes de chauffage au mazout
James August Pook	Technicien en collision et en carrosserie automobile
Christopher Pruden	Technicien en systèmes de chauffage au mazout
Matthew Robertson	Technicien d'équipement lourd
Slavomir Rohac	Technicien d'équipement lourd
Garrett Ruben	Préposé à l'entretien des bâtiments
Riis Schaub	Technicien d'entretien automobile
James Sheehan	Électricien en construction
Adam Slade	Soudeur
Travis Smith	Électricien en construction
Dauson True-Jewell	Soudeur
Robert Yuhas	Électricien en construction

Prix du meilleur
apprenti diplômé

James August Pook

Prix du meilleur élève
Sceau rouge interprovincial

Maximilian
Geoffrey Brauer

Prix de la meilleure
femme apprentie

Paige Haines

*Les Territoires du
Nord-Ouest forment
des travailleurs dans
43 métiers et 17
professions désignés :
votre avenir pourrait
commencer ici!*

Balayez le code pour
en savoir plus :





De gauche à droite : Joseph Kochon, agent communautaire de Colville Lake, la ministre Rebecca Alty et le maire de Yellowknife, Ben Hendriksen, lors de l'annonce du financement fédéral à l'hôtel de ville de Yellowknife, le 31 octobre 2025. (Photo Cristiano Pereira)

Des fonds fédéraux contre la crise des drogues dans le Nord

Ottawa injecte 1,6 million \$ pour soutenir des initiatives locales à Yellowknife et dans la région du Sahtu. Deux programmes d'approche communautaire visent à prévenir les surdoses et à renforcer le soutien aux personnes vulnérables.

Cristiano Pereira – Initiative de journalisme local – L'Aquilon

« Nous voulons arrêter d'enterrer nos jeunes. » Ces mots de Joseph Kochon, agent communautaire de Colville Lake, ont résonné avec force le 31 octobre à l'hôtel de ville de Yellowknife. Son témoignage a marqué l'annonce d'un financement fédéral de 1,6 million de dollars destiné à soutenir deux programmes de lutte contre la consommation de drogues et les dépendances dans les Territoires du Nord-Ouest. L'événement, présidé par la ministre Rebecca Alty, a mis en lumière la gravité de la crise et la volonté des communautés nordiques d'y répondre avec des solutions locales, ancrées dans la solidarité et la culture.

Un appui attendu

Le financement s'inscrit dans le Fonds d'urgence pour le traitement (FUT), créé dans le budget 2024 et doté de 150 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les municipalités et les collectivités autochtones confrontées à la crise des surdoses.

Deux projets bénéficieront directement de cette enveloppe : le programme *Yellowknife Enhanced Street Outreach*, qui recevra plus de 900 000 dollars, et le programme *Sahtu Harm Reduction and Support*, qui obtiendra près de 800 000 dollars. Ces initiatives visent à renforcer la prévention, la sensibilisation et les liens avec les services sociaux et de santé.

« Ces programmes sauvent des vies », a déclaré Rebecca Alty, ministre des Relations Couronne-Autochtones et députée fédérale des Territoires du Nord-Ouest, au nom

de la ministre de la Santé Marjorie Michel. « Chaque communauté est différente, et aucune ne peut affronter cette crise seule. Nous continuerons à travailler avec les partenaires autochtones et les organismes locaux pour trouver les bonnes solutions », a-t-elle ajouté.

Dans un communiqué, la ministre Marjorie Michel a rappelé que la crise des surdoses est « l'un des défis de santé publique les plus graves de l'histoire du Canada ». Selon elle, « en investissant dans des initiatives communautaires adaptées à la culture et fondées sur des données probantes, nous veillons à ce que les gens aient accès aux soins et au soutien dont ils ont besoin, près de chez eux ».

Soutenir sur le terrain

Pour la Ville de Yellowknife, cet appui fédéral arrive à un moment crucial. Le maire Ben Hendriksen a souligné l'importance du programme qui permet aux équipes municipales de rejoindre les personnes là où elles se trouvent.

« Chaque jour, nous voyons des gens aux prises avec la consommation de substances, souvent aggravée par le manque de logement, a-t-il dit. Grâce à ce financement, nous pouvons continuer à offrir du soutien direct sur le terrain, en misant sur la réduction des méfaits et les liens avec les services de santé et de logement. »

Colville Lake : un cri d'alarme

À des centaines de kilomètres au nord, Joseph Kochon décrit une réalité urgente.

« Les drogues arrivent dans nos communautés, et pour nous, c'est nouveau, a-t-il confié. Beaucoup de nos jeunes ont changé du jour au lendemain. Il y a peu de temps, on



Joseph Kochon, agent communautaire de Colville Lake : « Nous voulons arrêter d'enterrer nos jeunes. » (Photo Cristiano Pereira)

les voyait récolter et couper du bois, mais maintenant, on ne les voit plus. »

Dans ce petit hameau du Sahtu, il dit avoir constaté « près de dix surdoses et deux homicides en cinq ans ».

« Nous voulons arrêter d'enterrer nos jeunes, » a-t-il répété, évoquant aussi les dettes que plusieurs d'entre eux contractent auprès de trafiquants et la difficulté d'obtenir de l'aide policière adaptée à la réalité des petites communautés.

Malgré tout, M. Kochon garde espoir : « Ce fonds peut nous aider à faire la lumière et à trouver des solutions pour notre peuple. »

Partagez votre expérience d'immigration francophone aux TNO

Le RIFTNO mène une étude pour mieux comprendre les réalités des personnes immigrantes francophones aux TNO. Réalisée par visioconférence, cette initiative est menée durant la Semaine nationale dédiée, prévue en ce tout début novembre.

Élodie Roy

La Fédération franco-ténoise, par l'entremise du Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest (RIFTNO), mène actuellement une étude visant à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes immigrantes francophones dans le Nord. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Semaine nationale de l'immigration francophone. Une occasion de célébrer jusqu'au 8 novembre les contributions culturelles, économiques et sociales des nouveaux arrivants francophones, ainsi que le rôle essentiel qu'ils jouent partout au Canada.

À quoi sert cette étude ?

L'étude cherche à identifier les enjeux, besoins et défis rencontrés par les nouveaux arrivants afin d'améliorer leur intégration et l'accès aux services en français. « On veut vraiment dresser un portrait actuel des défis rencontrés, notamment

dans l'accès aux services en français pour s'établir, précise Marion Perrin, coordonnatrice du RIFTNO. *Les données recueillies grâce aux entrevues individuelles avec les personnes immigrantes et les travailleurs en établissement permettront au RIFTNO de construire son futur plan stratégique quinquennal.* »

Soutenir les communautés francophones des TNO

Le RIFTNO cherche particulièrement à rencontrer des personnes vivant à Inuvik et dans la région du Slave sud. Les entrevues, confidentielles et menées en français par visioconférence en novembre, offriront un espace pour partager son parcours, ses réussites et ses défis d'intégration.

Les résultats de cette étude serviront à renforcer les actions du RIFTNO et à mieux soutenir les communautés francophones des TNO. Les personnes intéressées peuvent écrire à cfa_riftno@franco-nord.com pour participer ou obtenir plus d'informations.



Les entrevues, confidentielles, seront menées en français par visioconférence en novembre. (iStock/whitebalance.space)

Une double transition pour les arts du Nord

Le NACC entame une nouvelle ère avec Shannon Lyman comme directrice générale et Kacie Hall en tant que directrice artistique. Ensemble, elles succèdent à Marie Coderre, qui a marqué l'institution pendant plus de 13 ans.

Élodie Roy

Le Centre culturel des arts nordiques (NACC) ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec la nomination de Shannon Lyman au poste de directrice générale et de Kacie Hall à celui de directrice artistique. Cette double nomination marque une transition importante pour l'organisme, [quelques mois après le départ de Marie Coderre](#), qui a dirigé le centre pendant plus de treize ans.

Qui est la nouvelle directrice générale ?

Originnaire de l'Ontario et installée à Yellowknife depuis 2011, Shannon Lyman est une professionnelle chevronnée dont le parcours allie service public et passion des arts. En parallèle à sa carrière de négociatrice de traités modernes pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, elle s'est imposée comme une figure active de la scène artistique locale. Membre du conseil d'administration de Ptarmigan Ptheatrics et enseignante de danse à l'académie Bella dance, elle souhaite mettre son expérience au service du rayonnement des arts de la scène dans le Nord. À la tête du NACC, Shannon se donne pour mission de renforcer les liens communautaires à travers des spectacles inspirants et inclusifs.

Shannon Lyman, nouvelle directrice générale et passionnée des arts théâtraux. (Courtoisie NACC)

Qui est la nouvelle directrice artistique ?

À ses côtés, Kacie Hall, nouvelle directrice artistique, incarne la relève nordique. Née et élevée à Yellowknife, elle a découvert sa passion pour le théâtre sur la scène même du NACC, celle qui l'a vue grandir comme artiste. Diplômée en arts dramatiques avec distinction, Kacie s'est jointe à l'équipe du centre en 2023 en tant que responsable des communications et de la mobilisation communautaire. Elle se dit honorée de poursuivre le travail de ses prédécesseurs tout en favorisant l'émergence de talents du Nord et en développant une programmation ancrée dans la diversité et la communauté.

Succession

Ce duo féminin succède à Marie Coderre, dont le départ en juillet dernier a marqué la fin d'une époque. Arrivée aux TNO en 2004, cette visionnaire venue du Québec a profondément transformé le paysage culturel nordique. Sous sa direction, le NACC est devenu un lieu de rencontre entre cultures autochtones, francophones et anglophones, tout en soutenant la création artistique locale et en exportant les talents du Nord dans les communautés éloignées.

Avec l'arrivée de Shannon Lyman et de Kacie Hall, le NACC affirme sa volonté de continuer à bâtir des ponts entre les artistes et le public. Une nouvelle ère s'amorce, où tradition et renouveau se rejoignent pour faire vibrer la scène nordique.

Réserve faunique nationale de l'Arctique : les Gwich'in s'opposent à la décision du gouvernement Trump

[ÉCOUTEZ ZONE ARCTIQUE](#)

Pixabay-OrnaW

Le gouvernement de Trump a annoncé que l'ensemble de la plaine côtière de la réserve faunique nationale de l'Arctique, en Alaska, allait rouvrir à l'exploitation pétrolière et gazière. La nation Gwich'in de l'Alaska, qui milite pour la protection de cette région, a fermement condamné la décision qui met en péril la harde de caribous Porcupine

Le 23 octobre 2025, la nation Gwich'in a condamné la décision du gouvernement de Donald Trump d'ouvrir à l'exploitation pétrolière et gazière, la réserve faunique nationale de l'Arctique au bord de la mer de Beaufort.

Nelly Guidici

Le 23 octobre 2025, le secrétaire à l'Intérieur des États-Unis, Doug Burgum, a annoncé que l'ensemble de la plaine côtière de la réserve faunique nationale de l'Arctique, en Alaska, allait rouvrir à l'exploitation pétrolière et gazière.

La nation Gwich'in, qui milite pour la protection de cette zone depuis 1988, a fermement condamné cette décision qui met en péril la harde de caribous Porcupine qui migre chaque année, au printemps, où les petits naissent.

Dénonçant l'incohérence de leurs propos concernant l'intérêt des collectivités du Nord (de l'Alaska), Kristen Moreland, directrice du Gwich'in Steering Committee (GSC), a indiqué que le gouvernement de Trump n'a, à aucun moment, tenté d'entrer en contact avec les membres des communautés Gwich'in de l'Alaska.

M^{me} Moreland dénonce une tentative de réduire au silence la voix du peuple Gwich'in. « Il s'agit là d'une nouvelle mesure irrespectueuse de la part des décideurs, qui ignorent la voix des Gwich'in et violent nos droits en tant que peuple autochtone », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse le jour de l'annonce.

Cette décision est une attaque directe contre le peuple Gwich'in selon M^{me} Moreland et les perspectives de gains à court terme ne peuvent pas justifier une destruction des aires de mise bas des caribous.

« Un programme de concession qui ouvrirait toute la plaine côtière ignore

complètement les impacts que l'exploitation pétrolière et gazière aurait sur les terres, la faune et nos communautés », a-t-elle précisé.

Pour le peuple Gwich'in, la réserve faunique nationale de l'Arctique est une terre sacrée qui abrite la harde de caribous Porcupine et constitue le cœur de leur identité. C'est pourquoi le GSC souhaite que cette région soit protégée de façon permanente et que son devenir ne dépende plus de la volonté du gouvernement fédéral en faveur de l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz.

D'après Galen Gilbert, premier chef du conseil municipal d'Arctic Village, l'exploitation pétrolière et gazière dans cette région est totalement incompatible avec la vision du monde des Gwich'in. Elle risque de causer des dommages irréparables à l'environnement et aurait des répercussions sur leur identité et leur culture.

« Cette décision va directement à l'encontre des années d'engagement et de défense des intérêts des Gwich'in, qui ont clairement démontré que tout forage sur ces terres causerait un préjudice irréversible aux Gwich'in et à leur mode de vie. Bien que nous soyons découragés, cela n'a fait que renforcer notre détermination, en tant que Gwich'in, à continuer de protéger les terres qui nous nourrissent depuis des temps immémoriaux. »

Le chef rappelle également que tout impact sur les caribous, qu'ils s'agisse d'un changement dans leurs habitudes migratoires, d'une baisse de leur taux de fertilité et/ou d'une perte de leur habitat causés

par la construction de routes et d'infrastructures nécessaires à l'exploitation des énergies fossiles, sera ressenti par les habitants d'Arctic Village qui dépendent de la harde Porcupine.

LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT DE TRUMP

Dans une déclaration adressée par courriel à Médias ténois, le ministère de l'Intérieur a nuancé sa position. En effet, tout en reconnaissant une volonté de développer les ressources pétrolières et gazières du 49^e état, le ministère a assuré vouloir une exploitation responsable et protéger les droits de subsistance des communautés autochtones de l'Alaska. Il est ici fait mention des collectivités Inupiat sur le bord de la mer de Beaufort et non des collectivités Gwich'in.

« Une exploitation responsable du pétrole et du gaz soutient le renforcement de l'économie de l'Alaska et contribue à l'indépendance énergétique des États-Unis. »

Par ailleurs, sans donner d'exemple précis sur d'éventuelles mesures de protection de l'environnement ni de calendrier de rencontre avec les leaders des collectivités autochtones, Gwich'in et Inupiat, le ministère s'est dit à l'écoute, tout en assurant vouloir respecter les droits distinctifs des peuples autochtones

au regard des projets sur leurs territoires traditionnels.

« Le ministère est attentif aux communautés tribales et reste déterminé à consulter les gouvernements tribaux, à respecter la souveraineté autochtone et à mettre en œuvre des mesures de protection rigoureuses pour l'environnement et les communautés. »

UNE ACTION EN JUSTICE

Une action en justice est déjà en cours au nom du GCS et de groupes alliés, contestant la légalité de la décision relative au programme de location précédemment adoptée par le gouvernement américain.

« Nous avons intenté cette action en justice en 2020, immédiatement après l'adoption du programme de location initial par l'administration Trump. Nous avons soulevé un certain nombre de questions juridiques importantes, notamment le fait que ce programme ne protège pas les objectifs du refuge ni l'utilisation et les ressources de subsistance essentielles aux Gwich'in », a affirmé Suzanne Bostrom, avocate au sein du cabinet d'avocats à but non lucratif Trustees for Alaska, qui est spécialisé dans le droit environnemental.

M^{me} Bostrom a cependant indiqué qu'aucune nouvelle action n'a été intentée pour le moment et des discussions sont toujours en cours avec le GSC.

Élections : un vent de changement dans le Nord

Les électeurs du Nunavut et du Yukon se sont rendus aux urnes le 27 octobre et le 3 novembre 2025, pour élire les membres de leurs assemblées législatives. Aucun des deux territoires n'a encore annoncé la composition de leurs nouveaux gouvernements.

Nelly Guidici

NUNAVUT : LES ÉLECTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

Sur les 17 063 électeurs inscrits sur les listes, 8190 ont voté. Soit un taux de participation de près de 48 %.

C'est dans la circonscription d'Uqqummiut où la victoire la plus écrasante a été remportée par Gordon Kautuk avec 74,4 % des électeurs qui ont voté pour lui. En revanche, dans la circonscription de Gjoa Haven, avec cinq candidats en lice, la compétition a été plus serrée. David Porter a remporté le siège avec 35,7 % des voix.

Dans les circonscriptions de Aggu et Pangnirtung, les candidats ont été au coude à coude dans les derniers décomptes. Avec seulement trois votes d'avance, Joanna Quassa et Johnny Mike ont remporté la victoire sur un fil.

Enfin, c'est dans la circonscription d'Iqaluit Niaqunngu qu'il y a eu le plus de bulletins rejetés avec 4,5 % des votes déclarés irrecevables.

YUKON : LE PARTI CONSERVATEUR REMPORTE HAUT LA MAIN LA VICTOIRE

Le parti libéral qui était à la tête du gouvernement depuis novembre 2016 a fait face à la débâcle le soir du 3 novembre dernier. Non seulement le parti n'a pas remporté les élections, mais une seule députée a été élue dans la plus petite circonscription du territoire, Vuntut Gwitchin.

Debra-Leigh Reti, citoyenne de la Première Nation Vuntut Gwitchin, a basé sa campagne électorale sur la jeunesse, la protection des caribous de la harde Porcupine et la culture Gwitchin. Elle a distancé la candidate du Nouveau Parti démocratique, Annie Blake, avec seulement sept voix d'avance. « Je ferai entendre la voix d'Old Crow avec respect et force, et je m'efforcerai de trouver des solutions pratiques pour notre communauté. »

Le parti du Yukon s'est imposé largement en remportant 14 circonscriptions sur les 21 que compte le territoire. Currie Dixon, chef de ce parti, sera donc le prochain Premier ministre et le premier à être originaire du Yukon. Dans sa circonscription de Copperbelt Nord, il a remporté haut la main la victoire avec plus de 68 % des suffrages.



Nelly Guidici

Le soir de l'élection, il a déclaré que les électeurs avaient choisi le changement : « Les Yukonnais ont choisi de sortir du statu quo. Ils ont choisi une nouvelle voie et le changement. »

Pour Justin Ziegler, francophone qui représentera la circonscription de Riverdale Sud et membre du Nouveau parti démocratique, l'heure est aussi au changement. Dans une publication sur Facebook, le soir de l'élection, il a remercié les électeurs d'avoir placé leur confiance en lui et d'avoir voté pour un vrai changement. « Je promets de continuer à être présent, à écouter et à travailler fort pour tous les Yukonnais.es, que vous ayez voté pour le NPD ou non. »

Avec un taux de participation de 53 % au Yukon, les électeurs du territoire se sont moins déplacés que lors de la précédente élection en 2021 où plus de 65 % s'étaient déplacés aux urnes.

Le parti conservateur du Yukon a remporté les élections territoriales. Le parti libéral qui était au pouvoir depuis 2016 n'a remporté qu'un seul siège sur les 21.



Nelly Guidici

47,9 % des électeurs du Nunavut ont voté le 27 octobre 2025 contre 53 % au Yukon le 3 novembre 2025.

ÉQUILIBREZ votre vie. VIVEZ pleinement.



Venez travailler avec nous!

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre des programmes et des services à plus de 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'une équipe talentueuse et diversifiée d'employés dévoués et représentatifs du public que nous servons.

Faire carrière au GTNO, c'est saisir l'occasion d'avoir un métier qui a du sens, tout en bénéficiant d'un généreux salaire et d'avantages sociaux intéressants (retraite, congés payés, assurance-maladie).

Consultez le site www.travaillezaugtno.ca dès aujourd'hui. Découvrez les dernières offres d'emploi et rejoignez notre groupe de talents afin de recevoir des avis automatiques pour les postes qui vous intéressent.

www.travaillezaugtno.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

LES AS DE L'INFO

L'Aquilon, 07 novembre 2025



CRÉDIT PATRICK R. BOURGEOIS, FACEBOOK



Ce rorqual s'est échoué il y a quelques jours à Grande-Vallée, en Gaspésie.

PHOTO PÊCHES ET OCÉANS CANADA



On peut voir ici les trois cachalots découverts à l'Île-du-Prince-Édouard.

Peut-on sauver une baleine échouée?

Au cours des dernières semaines, deux évènements tristes ont touché les côtes canadiennes. En Gaspésie, une immense baleine, un rorqual commun, a été retrouvée morte sur une plage. Et un peu plus à l'est, à l'Île-du-Prince-Édouard, trois jeunes cachalots se sont aussi échoués. Malheureusement, aucun n'a survécu. On ne connaît pas la cause de ces incidents.

CLÉMENCE TESSIER
RÉSEAU PRESSE

On t'explique ce qui s'est passé, et ce qu'il faut faire lorsqu'on est témoin d'une telle situation!

Des géants marins en détresse

Le rorqual commun échoué en Gaspésie mesurait près de 20 mètres et pesait environ 40 tonnes. Imagine, c'est aussi long que 2 autobus scolaires! Les scientifiques connaissent bien ce rorqual, puisqu'il avait été observé plusieurs fois dans le fleuve Saint-Laurent depuis les années 90.

Quelques jours plus tard, trois cachalots se sont retrouvés coincés dans des

eaux peu profondes à East Bideford, à l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, les secours sont arrivés trop tard pour les sauver...

Aurait-on pu les sauver?

Dans les deux situations, ce sont des citoyens qui ont alerté les autorités.

Plusieurs habitants étaient bouleversés devant les trois cachalots à l'Île-du-Prince-Édouard. Ils trouvaient que les secours mettaient trop de temps à arriver et voulaient aider les baleines eux-mêmes. Sur les réseaux sociaux, les photos et les messages de tristesse et de frustration se sont multipliés.

Mais déplacer un aussi gros animal, ce n'est pas simple! Même avec de la bonne volonté.

Une opération très complexe

Lorsqu'une baleine ou un autre gros mammifère marin s'échoue, il ne faut jamais tenter de l'aider soi-même, bien qu'on ait envie de lui venir en aide. Pourquoi? Parce que ces animaux sont immenses... mais fragiles! Les tirer vers l'eau, les arroser ou les pousser peut leur causer des blessures graves, et même les tuer.

En plus, les toucher peut leur transmettre des maladies. Et à l'inverse, ils

peuvent être porteurs de bactéries dangereuses pour les humains!

Alors, que faire si tu vois un animal échoué?

La meilleure chose à faire, c'est de garder tes distances et d'appeler rapidement les secours. Au Canada, des organismes comme Baleines en direct ou Marine Animal Response Society s'occupent de ces situations. Certains offrent même une formation pour apprendre aux gens comment soutenir les experts pendant une opération de sauvetage. De cette façon, tout le monde reste en sécurité, y compris l'animal!

Sources : La Voix acadienne, Radio-Canada, Le Devoir



LES AS DE L'INFO



Ça sert à quoi, l'armée du Canada?

Savais-tu que le Canada possède une armée de près de 100 000 personnes? Est-ce que c'est parce que notre pays est en guerre? À l'occasion du jour du Souvenir, la capitaine Éline Jean, des Forces armées canadiennes, répond à toutes nos questions sur l'armée.

MARIE BERNIER

Est-ce que le Canada est en guerre?

Non. Par contre, le Canada fait partie d'une organisation qui s'appelle l'OTAN. C'est un ensemble de pays qui ont fait un pacte pour se défendre mutuellement. Si un pays allié se fait attaquer, l'armée canadienne sera là pour l'aider. Et si le Canada se fait attaquer, nos alliés vont nous soutenir. Mais actuellement, le Canada n'est pas en guerre. Il n'y a pas de menace directe non plus.

Chaque année, le 11 novembre, le Canada et plusieurs autres pays soulignent le jour du Souvenir. Cette journée spéciale existe depuis plus de 100 ans et rend hommage aux soldats qui ont perdu la vie au combat. La date du 11 novembre correspond à la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Ça sert à quoi d'abord d'avoir une armée?

On associe l'armée à la guerre, mais c'est plus que ça. Quand plus rien ne va, c'est l'armée qu'on appelle. On intervient quand il y a des catastrophes naturelles, comme des inondations. Cette année, on a aidé à combattre les feux de forêt. Donc l'armée ne sert pas juste à défendre un pays d'un envahisseur extérieur. Elle aide aussi beaucoup de citoyens à l'intérieur même du Canada.

Et ce n'est pas impossible qu'on se fasse attaquer un jour. Créer une armée de zéro, c'est long et compliqué. Alors c'est important d'être prêt, au cas où quelque chose arrive.

Quelle est l'arme la plus puissante de notre armée?

Ma réponse peut étonner, mais c'est la qualité de nos militaires. Au Canada, personne n'est obligé d'être dans l'armée. C'est un choix personnel. Alors comme on a tous envie d'être là et de bien faire notre travail, on est considéré par les autres pays comme d'excellents combattants.

Est-ce qu'il y a beaucoup de femmes dans l'armée?

Aux Forces armées canadiennes, 16 % du personnel sont des femmes. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas les bienvenues, au contraire. Personnellement, je n'ai jamais senti de différence avec mes collègues masculins. Mais c'est une carrière qui attire moins les femmes.

Comment peut-on souligner le jour du Souvenir?

Il y a le coquelicot qu'on porte du côté gauche, sur notre cœur, à partir du 7 octobre. Il y a aussi des commémorations dans certaines villes et certains villages. Si on n'a pas accès à tout ça, ce qu'on peut faire, c'est garder deux minutes de silence, le 11 novembre à 11 h. On ferme les yeux, on baisse la tête, et on pense à toutes les personnes qui ont sacrifié leur vie pour nous permettre d'être dans un endroit plus sécuritaire.



PHOTO COURTOISIE

La capitaine Éline Jean en plein exercice.

Une chèvre parmi les militaires!

Est-ce qu'il y a des animaux dans l'armée?

On a des mascottes qui sont des animaux. Par exemple, la mascotte du Royal 22^e Régiment à Valcartier s'appelle Batisse et c'est une chèvre.

C'est une vraie chèvre?

Oui! C'est une vraie de vraie chèvre qui a été offerte par la reine Élisabeth II dans les années 1950. Évidemment, ce n'est pas le même Batisse qu'à l'époque, c'est son descendant. Mais il y a un caporal qui est nommé chevrier major, et c'est sa job de prendre soin de Batisse et de l'entraîner.

Entraîner Batisse, ça veut dire quoi exactement?

Il faut lui enseigner à se promener en laisse, et à ne pas avoir peur du bruit. Parce que Batisse participe à plusieurs événements. L'été, il est là à chaque relève de la garde rouge à la Citadelle.

Divines, ou la fureur de vivre

Je vous invite à découvrir *Divines*, un film puissant qui suit Dounia et son amie Maimouna, disponible sur [Netflix](#). La réalisatrice Houda Benyamina nous plonge dans leur quotidien, fait de rêves, de débrouille, de violences, avec une énergie brute et réaliste.

Marion Perrin



Desscènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Il y a des films qui ne se contentent pas de vivre à l'écran : ils frappent, bousculent et laissent derrière eux une énergie forte. Avec *Divines*, Houda Benyamina signe l'un des films les plus marquants du cinéma français des dix dernières années. Elle a été acclamée à la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes durant laquelle la cinéaste a décroché la Caméra d'or pour sa réalisation. Porté par la révélation Oulaya Amamra, récompensée quelques mois plus tard du César du Meilleur espoir féminin, et la présence puissante de Deborah Lukumuena, sacrée pour sa part Meilleur second rôle féminin, le film s'impose dès les premières minutes comme une œuvre marquante.

Dounia vit dans un camp de fortune, un bidonville accolé à une cité en banlieue parisienne, où elle traîne avec des rêves trop grands pour la vie à laquelle son entourage la destine. Cette précarité quotidienne alimente en elle une véritable fureur de vivre, une volonté acharnée de s'arra-

cher à sa condition sociale, quitte à bruler les étapes et les interdits. Quotidiennement, elle tient sa mère pour responsable de cette vie étroite qu'elle refuse d'accepter. Avec Maimouna, son amie inséparable, elle navigue entre débrouille et petits vols jusqu'à rencontrer Rebecca, une revendeuse de drogues influente et respectée dans le quartier, qui lui fait miroiter une possible ascension sociale grâce à de l'argent facile. Dans ce chaos, elle fait la connaissance de Djigui, danseur professionnel, qui lui offre une échappée vers un ailleurs possible.

Ce qui donne sa force à *Divines*, c'est d'abord son point de vue entièrement mené par des femmes, une réalisatrice, des héroïnes. Cette histoire montre la banlieue à travers leurs yeux, leurs colères et leurs rêves. Le film ne cherche jamais à enjoliver la réalité, il est brut, réaliste, souvent dur, mais toujours sincère. Vingt ans après *La Haine* de Mathieu Kassovitz, le constat reste le même : les inégalités et les fractures sociales persistent. *Divines* le rappelle avec simplicité, en montrant la vie telle qu'elle est pour ces jeunes qui cherchent à s'en sortir, quel qu'en soit le prix à payer à la fin.

Sans prétendre donner des leçons, *Divines* met en lumière des réalités que beaucoup préfèrent ignorer, et rappelle surtout que derrière chaque colère humaine, il y a une vie, des rêves et un besoin de considération.



L'ESSOR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE AU MODERNISME

Oscar Aguirre

Les quatre concertos connus sous le nom des *Quatre saisons* – extraits de la série de douze concertos de l'œuvre *Il cimento dell'armonia e dell'invenzione* composée par Antonio Vivaldi – sont associés à quatre sonnets, probablement écrits par le compositeur lui-même.

Le premier, La Primavera (Le Printemps), décrit poétiquement les danses des nymphes et des bergères, entourées des chants de multiples oiseaux, après la tempête qui annonce la saison des pluies printanières.

Le second, L'Estate (L'Été), évoque les hommes accablés sous le soleil brulant, les éclairs, les tonnerres et les essaims furieux de moustiques.

Le troisième, L'Autunno (L'Automne), célèbre les récoltes des paysans qui dansent et festoient sous l'influence joyeuse du vin de Bacchus.

Enfin, L'Inverno (L'Hiver) dépeint les hommes grelottants sous la neige étincelante, courant sur la glace avant qu'elle ne se brise, dans la tourmente des vents glacés de Borée.

Les douze concertos de *Il cimento dell'armonia e dell'invenzione* sont divisés en deux séries de six. La première comprend La Primavera (Le Printemps), L'Estate (L'Été), L'Autunno (L'Automne), L'Inverno (L'Hiver), suivis de La Tempesta di Mare (La Tempête en mer) et Il Piacere (Le Plaisir).

La seconde série se compose de concertos numérotés, à l'exception du Concerto n° 10, intitulé La Caccia (La Chasse).

Bien que le mot puisse se traduire littéralement comme « la poursuite du chasseur et de sa proie », il désigne aussi un genre musical et une méthode d'écriture issue de la technique du contrepoint, appliquée à la polyphonie vocale ou instrumentale, où les lignes mélodiques s'enchaînent par imitation.

Parmi les œuvres d'Antonio Vivaldi, deux autres séries de concertos se distinguent par leur beauté polyphonique et leur parfaite consonance : *La Stravaganza* (1714) et *L'Estro Armonico* (1711), chacune composée de douze concertos. Le compositeur Johann Sebastian Bach transcrivra six de ces concertos pour divers instruments.

Durant la période baroque, plusieurs compositeurs utilisent les formes rigoureuses du contrepoint pour atteindre une consonance parfaite dans leurs œuvres. Parmi eux se distinguent Jean-Baptiste Lully et Antonio Vivaldi. Mais le compositeur qui éclaire cette époque par la profondeur de son travail théorique et analytique sur le contrepoint est Johann Sebastian Bach, contemporain de Vivaldi et figure centrale de la musique baroque.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR 103,5 FM les mercredis à 21 h et jeudis à 19 h ainsi que sur [médiasténois.ca](#).

46